

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2024

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	21
Nombre de conseillers absents :	6
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	4
Nombre de votants :	25
Date de la convocation :	25 juin 2024
Date d'affichage :	25 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves (19h04), BOÉTÉ Cécile, LE GALL Maël (19h21), CASANAVE-LAULIVE Maryse, BICZO Sylviane, LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien (19h05), BODEVEUR David, THEFO Laurence, LE DRET STEUNOU Christelle, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude

Absents : LE COQ Laurent, LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, BONIZEC Christel, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

Procurations : LE COQ Laurent à CLECH Vincent, TASSEL Stéphane à THEFO Laurence, BONIZEC Christel à HERVÉ Gildas, DODOKAL Karine à DAUPHIN Jean-Claude

Secrétaire de séance : ANTHOINE Julien

N°2024/57

Institution et Vie Politique

Modification de la délibération fixant le montant des indemnités des élus suite à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal en date du 3 juillet 2020, constatant l'élection du maire et de 7 adjoints ;

Vu les arrêtés en date du 15 juillet 2020, portant délégation de fonctions aux 7 adjoints et 3 conseillères municipales déléguées ;

Vu la délibération n°2020/47 en date du 21 juillet 2020 fixant les indemnités de fonctions du maire, des adjoints, des conseillers délégués et des conseillers municipaux ;

Vu la délibération n°2022/67 du 21 novembre 2022, actualisant les indemnités de fonction des élus ;

Vu l'arrêté n° 2023/06 en date du 23 février 2023, portant délégation de signature à un conseil municipal délégué ;

Vu la délibération n°2023/12 du 2 mars 2023, fixant l'indemnité de fonction d'un conseiller municipal titulaire d'une délégation ;

Vu la démission de Monsieur Pierrick GOURHANT de ses fonctions de conseiller municipal et de son remplacement par Madame Marie-Evelyne TOUDIC en tant que conseillère municipale ;

Vu le budget communal ;

Considérant que les assemblées délibérantes sont tenues de fixer les indemnités de fonctions dans la limite des taux maxima prévus par la loi pour chaque catégorie d'élus ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

MAINTIENT les mêmes taux que dans les délibérations susvisées,

RAPPELLE que les indemnités de fonction sont versées mensuellement,

DIT que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution :

- de la valeur du point de l'indice
- de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

DIT que les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

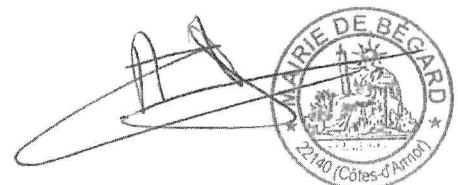
DIT que l'ensemble des indemnités allouées aux élus est annexé à la présente délibération, conformément à l'article L2123-1 du CGCT.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

Le secrétaire de séance,
Julien ANHTOINE



Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 8 JUIL. 2024

ID : 022-212200042-20240701-2024DELIB57-DE

Elu	Fonction	Taux	Majoration chef lieu de canton		Montant brut mensuel	Montant brut mensuel total
			15%	15%		
CLECH Vincent	Maire	55%	2 260,79 €		2 260,79 €	2 599,90 €
BOURDON Yves	1er adjoint	14,20%	583,69 €		583,69 €	671,25 €
BOETE Cécile	2ème adjointe	14,20%	583,69 €		583,69 €	671,25 €
LE GALL Maël	3ème adjoint	14,20%	583,69 €		583,69 €	671,25 €
CASANAVE-LAULIVE Maryse	4ème adjointe	14,20%	583,69 €		583,69 €	671,25 €
LE COQ Laurent	5ème adjointe	14,20%	583,69 €		583,69 €	671,25 €
BICZO Sylviane	6ème adjoint	14,20%	583,69 €		583,69 €	671,25 €
LE FLOCH Eric	7ème adjoint	14,20%	583,69 €		583,69 €	671,25 €
HADIADJE Valérie	Conseillère déléguée	6,00%	246,63 €		246,63 €	246,63 €
LE GUEVELLOU Marjorie	Conseillère déléguée	6,00%	246,63 €		246,63 €	246,63 €
PIRON Valentina	Conseillère déléguée	6,00%	246,63 €		246,63 €	246,63 €
BODEVEUR David	Conseiller délégué	6,00%	246,63 €		246,63 €	246,63 €
LE LUYER Martine	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €
TASSEL Stéphane	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €
GUILLAUME Hervé	Conseiller(e) municipal(e)	0,00%	- €		- €	- €
ANTHOINE Julien	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €
THEFO Laurence	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €
STEUNOU Christelle	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €
BENECH pauline	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €
LE HERVÉ Thomas	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €
BONIZEC Christel	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €
HERVE Gildas	Conseiller(e) municipal(e)	0,00%	- €		- €	- €
BRIAND Sandrine	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €
TOUDIC Marie-Evelyne	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €
DAUPHIN Jean-Claude	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €
DODOKAL Karine	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €
MARCHAND Cinderella	Conseiller(e) municipal(e)	1,50%	61,66 €		61,66 €	61,66 €

